

Critères descriptifs

C. Grimaldi, J. Baudry et C. Gascuel

Les critères descriptifs de la bordure de champ et de son environnement qui vont être déclinés dans la partie suivante ont été choisis pour :

- être spécifiques de l'impact possible de la bordure de champ sur la protection de la ressource en eau,
- être des descripteurs incontournables des bords de parcelle, c'est à dire pouvant avoir un lien ou non avec la protection de la ressource en eau.

L'objectif est d'être le plus complet possible, d'obtenir des critères révélateurs de situations à risque, et d'appréhender la réalité visuelle du terrain. La contrainte de temps d'acquisition de ces critères n'est pas ici prise en compte.

1- Critères descriptifs de l'unité « bordure de champ »

Une liste non exhaustive des critères les plus fréquemment retenus est reportée ci-dessous. Rappelons que recueillir le levé de tout ou partie de ces critères dépend de l'objectif recherché.

Critères « végétation »		Classes de distinction
Type de bordure		« Prairial », « forestière », « adventices des cultures », fougères et ronces (cf.)
Nombre de strates		1, 2, 3
Type de strates		Arborée (> 7 m), arbustive, herbacée
Emprise (mètres)		< 4 m, 4-6 m, > 6 m
Homogénéité de l'unité bordure de champ		Oui / non
Si strate arbustive et arborée,		
Ourlet herbacé minimum de 1 m		largeur de l'ourlet
Perméabilité au vent		Forte, moyenne, faible
Caractérisation des strates		
Arbres	Nombre de rangs plantés	1 rang, double haie, bande boisée
	Nombre / 10 m	1 ou 2, 5, 10
	Age de la strate la plus haute	0-10 ans, 10-30 ans, > 30 ans, arbre remarquable
	Caractéristiques de taille	Haut jet, cépée, têtard
	Continuité végétale	Note de 1 (0-25%) à 4 (75-100%)
	Richesse spécifique	Elevée (> 5 espèces), moyenne, faible
	Espèces dominantes	Chêne, châtaignier, hêtre ...
	Entretien	Taille de formation, élagage, cépée ...
	Valeur en bois	Minimum 40-50 stères (1 camion) de qualité homogène
Arbustes	Couverture	Faible, moyenne, forte *
	Entretien	Entretenu / non entretenu * Manuel, mécanisé (outil ?)
	Richesse spécifique	Elevée (> 10 espèces), moyenne, faible
	Abondance	Elevée, moyenne, faible
Strate herbacée	Richesse spécifique	Elevée (20 ?), moyenne, faible ; Espèces remarquables
	Abondance	Elevée, moyenne, faible
	Entretien	Entretenu / non entretenu, Manuel, chimique, mécanisé (outil ?)

* La présence ou l'entretien plus ou moins important de la strate arbustive définit l'ensoleillement et la perturbation par le vent.

Critères « base du bord de champ »		Classes de distinction
Largeur		2, 5, 10 m
Longueur du bord de champ		< 100 m, 100-200 m, > 200 m
Présence d'un talus		Oui / non
Si oui :	Structure	Levée de terre, talus empierré, chemin creux, dénivelé amont-aval
	Age	Récant / ancien
	Valeur patrimoniale	Usage traditionnel
	Forme	Largeur, hauteur
Etat général et continuité		végétation présente, trouées (passage d'animaux, voies de circulation préférentielle), risque d'affaissement
Présence de fossés		Oui / non
Si oui :	Nombre	1 fossé (amont ou aval), 2 fossés
	Profondeur	0-30 cm, > 30 cm, Curage récent / ancien
	Présence d'eau	Oui/non, Stagnante/ circulante
	Exutoire du fossé	Aveugle, vers route, vers cours d'eau
	Entretien de la végétation	Oui/non, matière organique accumulée

Critères « environnement immédiat »		Classes de distinction
Type de parcelle amont		
Pente de la parcelle		0-3 % - 3-5 % - > 5 %
Autre pente locale		Oui / non
Longueur de la parcelle amont*		< 50 m, de 50 à 150 m, > 150 m
Surface de la parcelle amont		0-5 ha, > 5 ha
Occupation du sol de la parcelle amont		Cultivée / non cultivée, rotation si connue
Sens du labour		en travers de pente, //
Limite du bord de champ		Parcelle culturale, élément bâti, chemin, route,
Modèle micro-local alentour		
Présence de rigoles, d'un trait de charrue		Oui / non

*Amont : à définir (par exemple par rapport au cours d'eau)

2- Critères descriptifs du maillage

● Critères de caractérisation de la bordure de champ dans le versant

Les critères liés à l'insertion de la bordure de champ dans un réseau sont à priori faciles à acquérir à partir d'une carte IGN, une photo aérienne, un SIG ...

Critères bordure de champ dans le versant	Classes de distinction
Situation Topographique	Bas fond, rupture de pente, plateau, nappe affleurante replat,
orientation/ la pente générale	pente, //, angles intermédiaires,
Sous le vent dominant	Oui / non, direction du vent
Connectivité avec les bordures de champ voisines	Oui / non
type de connexion	(haie-haie, haie -bosquet, haie-strate herbacée, haie-route ...
Présence d'une entrée de champ	Oui / non

● Critères de caractérisation du réseau de bordures

Critères « réseau »	Classes de distinction
Distance à la crête	Faible, importante
% de bassin intercepté par la bordure	0 - 20 % - 40 %
Taille de la « parcelle » incluse dans un maillage bocager	< 5 ha, > 5 ha
Linéaire de haies	Elevée, moyenne, faible
Type de versant	
Longueur	> 300 m
Forme	Convergent, parallèle, divergent
Pente générale	0-2 % - 3-5 % - > 5 %

● Critères d'appartenance

Critères « généraux »	Classes de distinction
Limite de propriété	Oui/ non
Exploitant	Propriétaire, locataire

3- Conditions de levée des critères : période, usagers, mémoire

Les bordures de champ peuvent être décrites différemment selon que les critères sont :

- temporaires c'est à dire fonction des saisons.
- pérennes ou permanents, valables pour plusieurs années et globalement invariants d'un inventaire à l'autre.
- issus de la mémoire collective, et à collecter auprès de personnes âgées.

a- Période de levée des critères

Dans le cas du bocage, la plupart des critères sont pérennes mis à part :

- la présence d'eau dans les fossés qui ne sera observable qu'entre octobre et mars si les écoulements sont temporaires (période de cumul des pluies les plus fortes).

La période d'inventaire sera donc différente selon les objectifs poursuivis.

b- Usagers concernés

Les usagers sont multiples. On peut distinguer les gestionnaires des simples usagers.

Les gestionnaires sont principalement les exploitants agricoles même si certains bords de route sont du ressort de la collectivité. On estime en région de bocage que les gestionnaires sont dans 85 % des cas des agriculteurs, dans 10 % des gestionnaires routiers, 3 % des associations, et 2 % des ruraux non agricoles (Bazin et Schmutz, 1998).

Les usagers sont les personnes jouissant du paysage (habitants, touristes), ou l'utilisant pour leurs loisirs (chemins pédestres, circuits VTT...).

c- Le rôle de la mémoire locale pour la levée des critères

Chemins creux, arbres remarquables sont des structures paysagères détenant une valeur patrimoniale. Elle est liée à l'âge de la haie, la présence d'essences remarquables, de vieux arbres ; à l'existence d'espèces animales préservées ; à la valeur éthique ou la mémoire des sociétés rurales. La mémoire collective peut aider à les localiser et à mettre en avant leur importance.

4- Documents utilisés pour la levée des critères (tableau 1)

Les Cartes IGN (série bleue, 1/25 000^{ème}) : elles permettent de se repérer dans l'espace et de mettre à disposition un support de notation des observations de terrain. Elles donnent aussi la possibilité de réaliser un premier état des lieux de la localisation des haies, des pentes et des longueur de versants.

Les Plans cadastraux (1/2 000^{ème}) : ils fournissent principalement les limites et la taille de parcelles.

Les Photographies aériennes : Elles permettent de distinguer les haies les plus importantes (arborées, arbustives couvrantes) mais pas les talus. Elles ne sont pas toujours récentes. Elles donnent une idée générale de la densité bocagère sur une zone. Lorsque l'on possède une chronologie de photos, elles donnent la possibilité de visualiser remembrements, arasement de haies, plantations nouvelles.

Orthophotoplans : ce sont des photos aériennes numérisées et dont les déformations (liées à la prise photographique en altitude) ont été corrigées. Leur utilisation est donc préférable aux photos aériennes.

Le Registre Parcellaire Graphique (RGP) que tous les agriculteurs doivent utiliser pour leur déclaration PAC.

Guides de botanique : ils permettent d'aider à la reconnaissance des espèces présentes dans les bordures de champ. Cependant, la détermination précise de la flore est affaire de spécialistes.

Tableau 1 : Documents utiles à la levée des critères de description des bordures de champ

Type de documents	Visualisation	Disponibilité	Coût	Points négatifs

Carte IGN 1/25 000 ^{ème}	localisation des haies, des pentes et des longueur de versants	Achat en magasin non spécialisé	Peu onéreux	Pas à jour, échelle peu précise
Cadastré 1/2 000 ^{ème}	limites et taille de parcelles	Cadastré	Payant	
Photo aérienne	les haies les plus importantes (arborées, arbusives couvrantes)	IGN	Coût modéré	On ne distingue pas les talus, les jeunes plantations
chronologie de photos	remembrements, arasement de haies, plantations nouvelles			Pas d'information sur le relief
Ortho- photoplan	Identique à photo aérienne mais distances et dimensions exactes et données numérisées	IGN	élevé	Etre formé pour utiliser les données numérisées, pas d'information sur le relief
Le Registre Parcelaire Graphique (RGP)	limites et taille de parcelles, localisation des haies	Propriété de chaque agriculteur	Gratuit auprès de l'agriculteur	
Guides de botaniques	Flore	Achat en magasin, bibliothèques	Peu élevé	Peut présenter une difficulté pour les non spécialistes

http://agro-transfert-bretagne.univ-rennes1.fr/Territ_Eau/CONNAISSANCES/Bordures_de_champs/criteres_descriptifs.asp